

Votre Avocat vous informe

Jean-Eudes Lecuyer
Laurent Spagnol
Gérard Mitton
Stéphane Campanaro
Jean-Eudes Lecuyer
certifié ISO 9001

mai 2011

SOCIAL

- Accès de l'employeur aux mails échangés entre salariés

Les correspondances échangées entre deux salariés sur le temps et lieux de travail portant sur un incident relatif à l'exécution par l'un d'eux de ses obligations professionnelles, ne revêtent pas un caractère privé.

Décision de la Cour de Cassation du 02 février 2011

- Primes d'objectifs du salarié

En présence d'un avenant au contrat de travail stipulant que les objectifs sont unilatéralement fixés par l'employeur, ce dernier peut les modifier sans avoir à demander l'accord du salarié, dès lors où ils sont réalisables et qu'ils ont été portés à la connaissance du salarié en début d'exercice. Peu importent les éventuelles incidences sur la rémunération,

Décision de la Cour de Cassation du 02 mars 2011

DROIT DES AFFAIRES

- Compte courant d'associé

Le conjoint du titulaire d'un compte courant d'associé n'a pas qualité pour demander le remboursement des sommes qui y figurent, même si celles-ci constituent un bien commun aux époux.

Décision de la Cour de Cassation du 09 février 2011

31-33 rue Joséphine
BP 674
27006 EVREUX CEDEX

Fax : 02.32.31.68.37

Cabinet membre du réseau
ALTA-JURIS
INTERNATIONAL
www.altajuris.com


certificat ISO 9001
n° 99144601

SCP Membre d'une association agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques.

N° SIRET 780 806 220 00023 – APE 741

N° TVA : F 10780806220

DROIT FISCAL

- Déclaration des revenus de 2010

La déclaration des revenus 2010 doit être souscrite le 30 mai prochain au plus tard.

Pour les contribuables déclarant leurs revenus par internet, la date limite de souscription est fixée selon les numéros de départements de domiciliation au 09, 16 ou 23 juin 2011.

INDICES

SMIC : 9,00 €/heure à compter du 1^{er} janvier 2011

Indice du Coût de la Construction : 1520 (3^{ème} trimestre 2010)

Plafond de la SS pour 2011 : 2.946 Euros/mois

Taux d'intérêt légal pour 2010 : 0,65 %